

O . C . D . V .
Olympic Club de Danse sur glace de Viry-Châtillon

SAISON **2021 - 2022**



INSCRIPTION **CLUB LOISIRS**

Association affiliée à la Fédération Française des Sports de Glace, Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports
31, Avenue du Général de Gaulle - 91170 VIRY CHATILLON

LES HORAIRES CLUB LOISIRS - ENFANTS

Prévoir **d'arriver 15 minutes en avance** afin de pouvoir chausser. Au-delà-de 5 minutes de retard, il ne sera pas possible de monter sur la glace. Les cours ne sont pas interchangeables.

Jours	Horaires	Catégorie
MERCREDI	11h05 à 12h00	Club Loisirs
JEUDI	18h45 à 19h40	Club Loisirs
SAMEDI	12h50 à 13h45	Club Loisirs

FORMALITES D'INSCRIPTION

2 SEANCES D'ESSAI SONT OFFERTES

Les séances d'essai sont très importantes pour s'assurer que l'activité plaise à l'enfant. Aucun document n'est nécessaire pour ces 2 séances d'essai. Se présenter simplement à la patinoire 15 minutes à l'avance à l'un des 3 cours avec une paire de gants et une tenue confortable. La paire de patin sera prêtée.

PIECES A FOURNIR ENSUITE POUR UNE INSCRIPTION COMPLETE

Tout dossier incomplet sera refusé.

- Fiche d'inscription dûment remplie et signée
- Certificat médical de moins de 3 mois qui autorise la pratique du patinage sur glace comportant le N° d'Identification du Médecin **lisible** (ADELI ou RPPS)
- Pour une première prise de licence :**
Photocopie de la Carte d'Identité ou du Livret de famille (la page concernant l'enfant)
- Pour les habitants de Viry-Chatillon (afin de bénéficier du tarif réduit) :**
Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Assurance complémentaire FFSG signée (page 3 ou en cas d'assurance additionnelle page 4)
- Règlements complets de l'adhésion et de la cotisation annuelle (voir tarif)

CALENDRIER

Les cours reprennent respectivement les samedi 28/08/2021, mercredi 01/09/2021 et jeudi 02/09/2021.

Les cotisations ne comprennent pas les éventuels stages organisés pendant les vacances scolaires (sauf le 1^{er} samedi des vacances scolaires).

TARIF LOISIRS

① Adhésion et licence Loisirs : 150€ pour la saison (assurance FFSG incluse dans la licence)

② Pour 1, 2 ou 3 séances de cours par semaine, cotisation annuelle dépendant du nombre de séances hebdomadaires et la ville de votre domicile

		1 enfant inscrit	2 enfants inscrits par enfant	3 et + enfants inscrits par enfant
Habitants de VIRY- CHATILLON	1 séance	194 €	175 €	165 €
	2 séances	350 €	315 €	298 €
	3 séances	442 €	398 €	376 €
Habitants hors VIRY- CHATILLON	1 séance	215 €	194 €	183 €
	2 séances	380 €	342 €	323 €
	3 séances	472 €	425 €	401 €

L'adhésion et la cotisation correspondent à un forfait annuel à verser à l'inscription.

Possibilité de paiement échelonné selon un échéancier sur la fiche d'inscription. Les chèques seront débités le 5 de chaque mois.

➔ *Pour 1 enfant: avec 1 chèque pour l'adhésion + 1 à 3 chèques pour la cotisation.*

➔ *Pour 2 enfants et plus: avec 2 chèques pour l'adhésion + 3 chèques pour la cotisation.*

RAPPEL POUR LES ANCIENS ADHERENTS (SAISON 2020/2021)

Selon la résolution adoptée lors de l'assemblée générale ordinaire tenue le 20/03/2021, les mesures de compensation applicables en cas de réinscription sur la nouvelle saison 2021/2022 sont les suivantes :

- Avoir de 92,00 € pour les inscriptions 2020/2021 à 1 séance hebdomadaire*
- Avoir de 164,00 € pour les inscriptions 2020/2021 à 2 séances hebdomadaire*
- Avoir de 205,00 € pour les inscriptions 2020/2021 à 3 séances hebdomadaire*

MESURES SANITAIRES

Suite à la crise sanitaire, des mesures exceptionnelles seront en vigueur au sujet du PASS sanitaire, de la circulation et des gestes barrières à l'intérieur de la patinoire.

Nous demanderons à tous de respecter scrupuleusement ces mesures.

Nous vous tiendrons informés des mesures applicables dès que nous en aurons eu connaissance.

LOCATION DE PATINS

Pour les séances d'essai jusqu'à la finalisation du dossier, des patins sont exceptionnellement mis à disposition lors de chaque cours.

Pour permettre une bonne qualité de patinage et une meilleure progression du patineur, il est demandé que chacun ait ensuite sa propre paire de patin.

Pour ceux qui ne souhaitent pas acheter leur propre paire de patins, nous vous proposons une location au prix de 50€ pour la saison. Pour les anciens adhérents, la location de patin sera offerte pour la saison 2021 - 2022.

La location se fera contre remise d'un chèque de caution de 100€ restitué en fin de saison lors du retour de la paire.



Connectez-vous régulièrement sur le site de l'OCDV :

www.ocdv.fr

pour suivre l'actualité du Club et avoir toutes les dernières informations !

Le Club est également présent sur Facebook

« Ocdv Patinage »

et Instagram

« [ocdv.patinage.official](https://www.instagram.com/ocdv.patinage.official) »

Notre adresse email

contact@ocdv.fr